

# OBJECTIF EMPLOI TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Secteur

Accès à l'emploi



## Rapport d'activités 2023

1, Boulevard Paul Montel  
06200 Nice  
Tél. 04 92 29 20 20  
[objectifemploith@fondationdenice.org](mailto:objectifemploith@fondationdenice.org)



DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES



Cofinancé par  
l'Union européenne



# REFUSER LA FATALITE DE L'EXCLUSION

## En 2023,

la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, en apportant des réponses aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de chaque personne accompagnée.

Nos engagements ont pour but de changer les représentations sur la pauvreté, d'expérimenter des pratiques et des actions sociales innovantes, de mettre la personne en situation de choisir librement son chemin de vie.

Il s'agit de développer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées.

Grâce à l'action de nos **500 collaborateurs-trices réparti.e.s sur 24 sites sur tout le département** des Alpes-Maritimes, à **un budget de fonctionnement de 30 millions d'euros**, la Fondation accompagne **plus de 12 000 personnes chaque année** et **gère 500 logements dont 50 lui appartiennent** et dans lesquels sont hébergés les publics.

Un tiers lieu alimentaire et durable, composé d'un jardin solidaire, d'une épicerie sociale et d'une épicerie solidaire itinérante viennent compléter les actions des secteurs, permettant de favoriser le bien être, le pouvoir d'agir et la mixité sociale des personnes accompagnées.

## EN PARTENARIAT ACTIF POUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES



Cofinancé par  
l'Union européenne



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



REGION  
SUD  
PROVENCE  
ALPES  
CÔTE D'AZUR



DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES



MÉTROPOLE  
NICE CÔTE D'AZUR



VILLE DE NICE



La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique. Elle a reçu en 2020 le label "Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale" (ESUS)



Le label Diversité délivré par l'Afnor à la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.

Nos interventions se déclinent dans 3 secteurs d'activité autour de 8 domaines d'activités stratégiques :

## Le Secteur Accompagnement Social et Médico-Social

---

se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques : Santé/Addictions, Hébergement/Logement et Asile/Insertion qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, mettre à l'abri des personnes sans domicile stable, des personnes migrantes, des personnes en situation de grande précarité, des personnes avec des maladies dégénératives et invalidantes.
- Accompagner les personnes vers l'accès aux droits, l'accès au logement, l'accès à l'emploi.
- Prévenir les expulsions locatives en intervenant de façon précoce auprès des ménages en difficultés.
- Proposer un soutien individualisé aux personnes vivant avec des addictions, et mettre en place des actions de réduction des risques et dommages.

Nous sommes également membres du groupement de coopération sociale et médico-sociale [Un Chez Soi d'Abord](#) créé en 2019 avec Isatis et l'association hospitalière Sainte-Marie, qui loge et accompagne 100 personnes ayant des troubles psychiques, en situation d'errance.

En 2023, ce secteur a repensé le projet de la Halte de nuit pour l'ouvrir sans interruption 365 jours par an, a dû renoncer à l'installation d'une plateforme addictologie en centre-ville à Nice. La création du dispositif AGIR a engendré la fermeture de certaines actions en faveur des bénéficiaires de la protection internationale mais aussi l'ouverture d'un projet d'accompagnement des primo-arrivants. Il aura accompagné le redéploiement du projet de tiers lieu alimentaire et durable à la Trinité grâce à la mise à disposition par la CAF d'un nouveau terrain pour les activités du projet.

## Le Secteur Accès à l'Emploi

---

repose sur le principe de « l'emploi d'abord », selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler. La reprise d'activité n'est pas ici vue comme un objectif final mais comme un moyen d'accès à l'autonomie.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques qui ont été réorganisées en 2023 : la relation entreprises, l'inclusion par l'activité économique et l'accompagnement vers l'emploi qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Développer un réseau d'entreprises dans le but de mettre en relation offres et demandes d'emploi (Cap entreprise, Travailleurs Handicapés Objectif Emploi).
- Mettre en situation de travail au travers des activités de ressourcerie et de rénovation second œuvre (atelier d'adaptation à la vie active, chantier d'insertion, entreprise d'insertion, Premières Heures en Chantier).
- Accompagner vers l'emploi les allocataires du RSA (Flash emploi, Appui Intensif Emploi, Dynamique emploi séniors, Plateforme emploi).
- Accompagner à l'emploi et vers un logement pérenne des personnes accueillies en CHRS ou bénéficiaires de la protection internationale (plateforme emploi, projet coach emploi).
- Aller à la rencontre des personnes sans abri en leur proposant des emplois et les raccrochant au droit commun : Equipe Mobile Emploi.
- Définir un projet professionnel pour des personnes en situation de handicap (Etablissement et Service de Pré-Orientation).
- Intervenir en maison d'arrêt pour préparer la sortie.
- Favoriser la mobilité grâce à notre Auto-école Sociale et la mise à disposition de véhicules.
- Lutter contre la précarité énergétique (l'action éco-énergie).

En 2023, ce secteur a développé l'Equipe Mobile Emploi à l'ouest du département et les Premières heures en Chantier pour des personnes en situation de précarité au sein de notre Ressourcerie. Il a initié un Co-Emploi départemental dénommé « Jeux recrute » pour favoriser la rencontre entre des employeurs et des allocataires du RSA à partir de supports ludiques et a réuni toutes les actions du secteur.

La fusion de l'Auto-Ecole sociale et le service de mise à disposition de la Plateforme Mobilité Solidaire a été organisée grâce à un nouveau financement du plan pauvreté.

## Le Secteur Enfance-Jeunesse-Familles

---

réunit les établissements et services œuvrant au sein de la protection de l'enfance et dans le soutien aux jeunes adultes en situation de grande précarité.

Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.es, jeunes majeur.es confié.es par l'Aide Sociale à l'Enfance ainsi qu'à leurs familles.

Ses actions sont structurées autour de deux domaines d'activités stratégiques, l'enfance et la jeunesse, qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, accompagner des enfants, des adolescent.es et des jeunes majeur.es tout en favorisant l'accès à l'autonomie (4 maisons d'enfants à caractère social, enfants, adolescentes, jeunes adultes, service appartements).
- Héberger, soutenir et faciliter l'intégration des mineur.es non accompagné.es et leurs enfants (service mineur non accompagnés dans le diffus).

- Assurer la mise à l'abri ainsi que l'insertion sociale et professionnelle de jeunes (18 à 25 ans), en situation complexe sur le plan familial, social et souvent sans solution de logement (Plateforme de Services Jeunes).
- Apporter un soutien matériel et éducatif aux enfants et à leurs familles (Action Educative à Domicile, Placement A Domicile).
- Représenter et accompagner les mineur.es victimes en justice (service Pélican d'administrateurs ad hoc).
- Maintenir les liens familiaux malgré l'incarcération (Service d'Accompagnement à la Parentalité).
- Lutter contre le décrochage scolaire à travers des activités éducatives et une pédagogie permettant à chacun d'exprimer ses talents (Lieu Ressources).

En 2023, le secteur a ouvert La M.E.C.S. Les Cerisiers, une nouvelle Maison d'Enfants à Caractère Social à la Trinité pour 16 enfants âgés de 6 à 12 ans, placés au titre de la protection de l'enfance.

Il lance une expérimentation pour héberger et accompagner en cohabitation 3 mineures non accompagnées et leurs jeunes enfants.

Il diversifie ses financements avec le FSE + pour permettre de déployer le Lieu Ressources. Enfin il aura organisé la célébration des 30 ans de la Maison de l'Enfance à la Trinité.

## Le Siège Social

---

complète les interventions de ces directions opérationnelles par des fonctions supports : la direction générale, la DRH, la DAF, la direction de l'immobilier complétées d'une responsable communication et levée de fonds. Elles apportent un soutien technique et garantissent le respect des réglementations liées notamment au bon emploi des fonds publics.

## Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence des 2 orientations stratégiques de la Fondation

### Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :

- Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineur.es et majeur.es, en vue de les rendre davantage actrices de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.
- Consolider l'identité managériale de la Fondation basée sur davantage d'horizontalité, associant le collaborateur-trice à la chaîne de décisions pour favoriser l'engagement, susciter des initiatives et des projets, en privilégiant l'expérimentation ainsi que la méthode essai-erreur.
- Favoriser des comportements responsables (consom'acteurs, éco citoyens...) au niveau des salariés-ées et des personnes accompagnées.

## L'innovation sociale afin de :

- Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.
- Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.

## Les grandes évolutions et faits marquants 2023

---

2023 aura été encore **une année de changements dans la ligne hiérarchique de la Fondation** avec 30 % de mouvement au sein des responsables d'activités. Nous devons désormais intégrer la mobilité sur les postes de cadres (départs spontanés, départs à la retraite ...), comme un élément de contexte de nos organisations, qui induit d'accompagner en continu les équipes de direction pour transmettre les valeurs issues de notre histoire.

Le 15 juin 2023, la Fondation aura réussi son pari de réunir dans **une journée « La Fondation c'est tout un art ! »** tous ses salariés, autour d'ateliers et de productions artistiques. C'est à cette occasion que l'artiste Mesko a été sollicité pour écrire un slam illustrant nos actions. Un grand moment d'émotion fédérateur !

L'ambition de mieux se connaître, s'éveiller à la culture, développer sa pratique artistique, susciter la créativité comme vecteur de lien, de partage et de solidarité fut pleinement atteint.

A partir du mois de mars, **la Présidente et la Directrice Générale** sont allées à la rencontre de tous les services et **ont participé à 33 réunions d'équipes** en vue d'échanger avec les collectifs de travail.

Il nous est apparu important d'engager cette démarche avec la disparition de nos pères fondateurs (Louis-Xavier Michel, ancien Président, Bruno Dubouloz, ancien Directeur Général) et face à notre développement, pour s'assurer du sentiment d'appartenance à la Fondation. Malgré les injonctions paradoxales, l'augmentation des troubles psychiques, l'engagement des équipes et le soutien de proximité des cadres ressortent de manière rassurante.

Fin 2023, nous avons également réfléchi au lancement d'une expérimentation sur l'aménagement du temps de travail de nos salariés avec 3 objectifs :

- Maintenir une qualité de travail qui doit permettre de combiner souplesse et continuité des services rendus au public tout en améliorant la qualité de vie au travail.
- Accroître notre attractivité auprès des jeunes générations.
- Réduire notre taux d'absentéisme.

Enfin, en 2023, nous avons également progressé dans la collecte de fonds privés en passant de 20 000 euros à plus de 80 000 euros, dans la réalisation de mécénats de compétences diversifiés, dans la communication radio, presse locale autour de la Halte de Nuit, du Jardin Solidaire, de l'Auto-Ecole sociale et des ambassadeurs éco-énergie.

## Les perspectives 2024

---

La réforme de France Travail comme la loi immigration récemment promulguée vont nécessiter des évolutions plus ou moins choisies. Il faudra continuer d'affirmer notre détermination à proposer une qualité d'accompagnement des publics, fidèle à notre histoire, dans laquelle les personnes accompagnées sont écoutées et peuvent s'exprimer sur leurs choix et rêves. Face à notre développement au cours des 10 dernières années, nous entamons un travail prospectif à 3/5 ans pour définir des feuilles de route stratégiques par secteur et pour la Fondation.

La parution du [livre blanc du travail social](#) qui porte les fondamentaux d'un travail social de qualité sera notre boussole en cela qu'il affirme la valeur ajoutée des approches fondées sur le développement du pouvoir d'agir, sur une identité managériale reposant sur l'intelligence collective et qui sont depuis plusieurs années nos socles de référence.

[Nous restons préoccupés par l'iniquité causée par une prime Ségur inégalement attribuée](#) et qui vient renforcer nos difficultés d'attractivité sur nos métiers. Nous continuerons d'exiger son versement à tous les salariés de la Fondation car chacun contribue à refuser la fatalité de l'exclusion.

Nous travaillerons [des parcours immersifs sur le poste de travail](#) avec tutorat sous l'angle de l'entreprise apprenante pour attirer de nouvelles compétences et intérêts sur nos métiers.

Accroître notre notoriété continuera d'être un enjeu majeur. Nous poursuivrons nos initiatives et prévoyons d'organiser [une soirée mécénat et de fêter les 20 ans de notre Halte de Nuit](#).

Nous étudierons avec l'Université Côte d'Azur un contrat de recherches autour de l'étude d'impact de l'accompagnement basé sur le développement du pouvoir d'agir, qui viendra nourrir et étayer nos principes d'actions sur les effets produits.

Nous sommes également désireux d'agir davantage comme acteur responsable de notre environnement, en vue de diminuer notre empreinte carbone en intégrant plus l'écoresponsabilité dans nos activités quotidiennes. Nous concevons une feuille de route en ce sens.

Enfin à l'horizon 2026, le départ historique du DAF nécessite une réflexion approfondie sur la refonte des fonctions supports du siège social pour accompagner et sécuriser nos développements. Le déploiement en 2024 d'un SIRH et la dématérialisation du circuit de la facture assureront la modernisation de nos process.

[Il s'agit pour la Fondation de continuer à allier efficacité et humanité dans son management et sa stratégie.](#)

## LE ROLE, LES MISSIONS D'OBJECTIF EMPLOI TRAVAILLEURS HANDICAPES

Objectif Emploi Travailleurs Handicapés (THOE) est une action portée par le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes depuis 2021.

Sa mise en œuvre s'appuie sur la logique de proposition d'offres d'emploi auprès des bénéficiaires du RSA ayant une RQTH.

Le service a pour objectif l'accès à l'emploi direct des personnes accompagnées bénéficiant d'une **Reconnaissance de la Qualité Travailleurs Handicapés** au travers de la mise en relation entre entreprises et chercheur d'emploi. Avec cette méthode, les équipes vont au-delà des paramètres souvent subjectifs des employeurs. Les équipes par la coopération minimisent les écarts entre les demandes prescrites et les situations de travail réel.

L'équipe de l'action Objectif Emploi Travailleurs handicapés est composée de 2 chargé.e.s de mission, qui travaillent en lien avec une ergonome afin de permettre aux entreprises de 20 salarié.e.s et plus de remplir leur obligation légale d'embaucher 6% de leur personnel avec des chercheurs d'emploi en situation de handicap.

Elle évite aux employeurs les pénalités administratives et les accompagne pour la mobilisation des acteurs et des ressources concourant à mettre en place les aménagements de poste et à répondre aux demandes en lien avec la compensation du handicap en entreprise.

L'équipe intervient sur tout le département des alpes maritimes.

## OBJECTIF EMPLOI TRAVAILLEURS HANDICAPES EN 2023

### OBJECTIFS 2023 D'OBJECTIF EMPLOI TRAVAILLEURS HANDICAPES

Objectifs annuels, 250 personnes accompagnées :

#### **2023 CONSOLIDATION ET DEVELOPPEMENT.**

L'année 2023 a été marquée par l'arrivée d'une 3<sup>ème</sup> Chargée d'Inclusion Professionnelle avec l'objectif d'intégration portée à 250 en raison des sollicitations. L'équipe a été en reconstruction en raison des mobilités internes.

L'objectif est de pouvoir proposer aux personnes accompagnées un maximum d'opportunités diversifiées et de les accompagner dans le démarrage de poste grâce à la mise en place d'un plan de suivi post embauche préétablie avec les entreprises.

L'équipe travaille en collaboration avec une ergonome qu'elle peut solliciter pour dispenser des conseils auprès des entreprises pour l'aménagement des postes de travail.

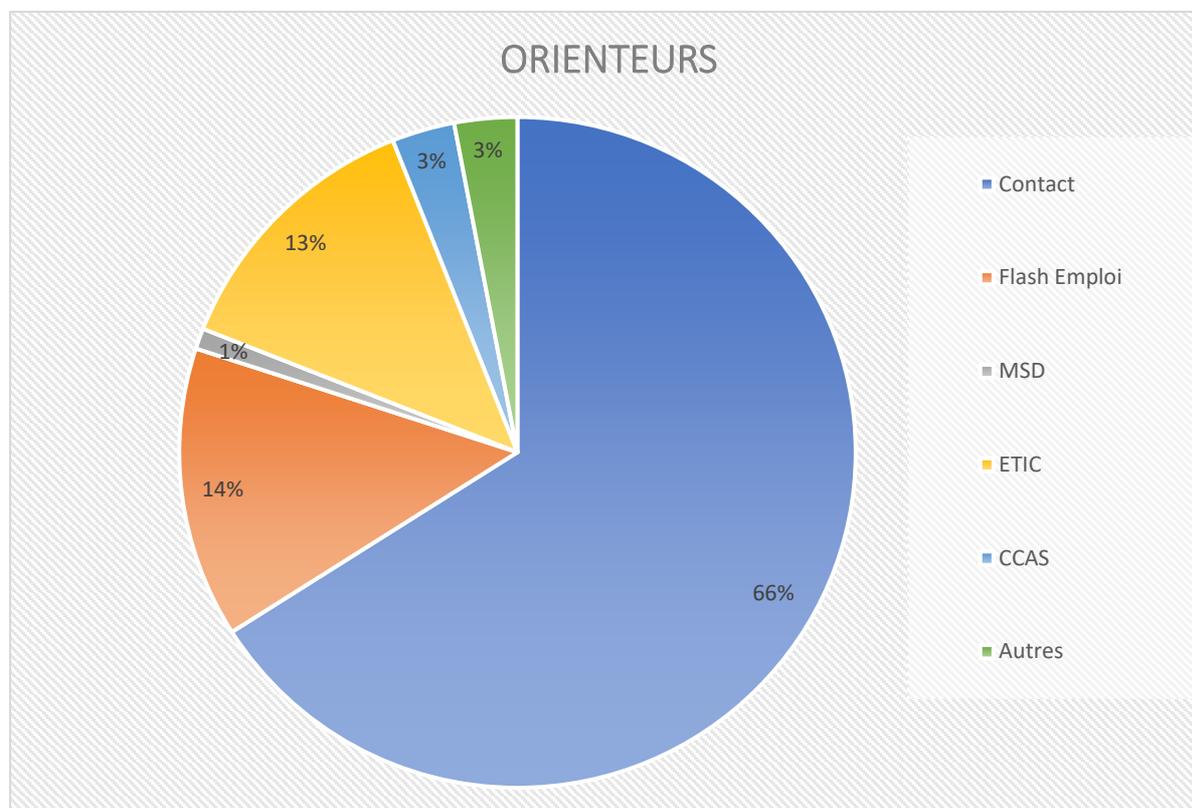
Un partenariat est également mis en place entre l'établissement et le service de PreOrientation pour permettre aux personnes qui ne peuvent plus exercer leur métier d'origine d'être accompagnées sur les perspectives de réorientation professionnelles durant une semaine.

L'action est toujours très sollicitée par les partenaires, un délai de 2 mois d'attente en moyenne est toujours nécessaire et ce malgré un accroissement de l'équipe et du nombre d'intégration (+ 50 par rapport à l'année 2022)

## LES PERSONNES ACCOMPAGNEES

 416 personnes ont été orientées sur Objectif Emploi TH

Les partenaires prescripteurs :



Sur les 416 orientations :

-  71 % des personnes orientées se sont présentées au premier accueil - soit 295,
-  **89 % des personnes accueillies ont intégré l'action,**
-  11 % des personnes accueillies n'ont pas intégré l'action, soit à leur demande, soit du fait du service - soit 34 personnes.

Il y a une très bonne adhésion des personnes présentes à l'accueil (13 % de personnes supplémentaires intègrent l'action par rapport à l'année 2022)

Les chiffres ci-dessus ne tiennent pas compte des **67 personnes** qui ont intégré l'action le dernier trimestre 2022 dont l'accompagnement s'est poursuivi en 2023.

**Au total 328 personnes ont été accompagnées en 2023.** (Contre 248 en 2022)

## L'activité auprès des personnes accompagnées :

-  **91%** des personnes ont eu au moins une **proposition d'offre d'emploi**,
-  **66%** des personnes ont eu au moins une **Mise en Relation avec une entreprise**
-  **44%** des personnes ont eu au moins un **démarrage de contrat**.

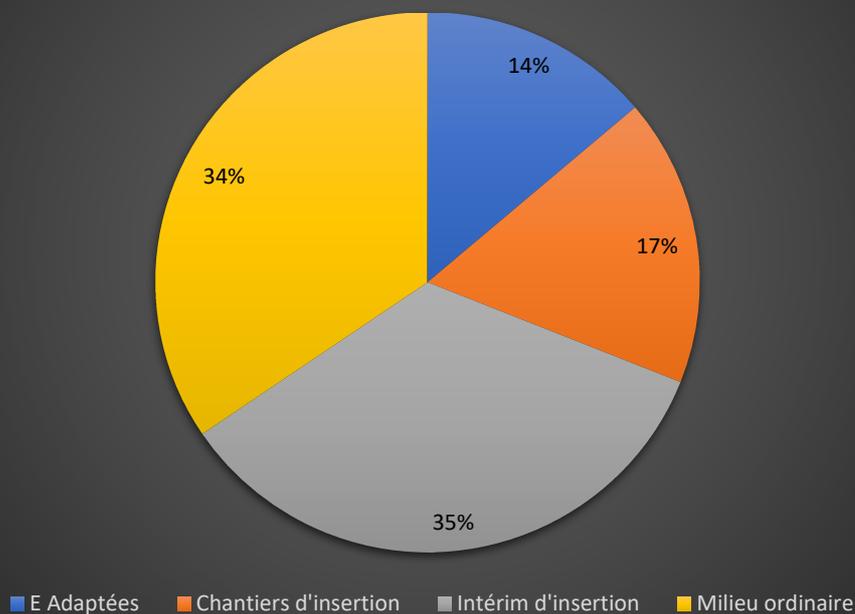
91% des personnes en 2022, ont bénéficié au moins d'une proposition d'offre d'emploi au cours de leur accompagnement contre 57%, soit une augmentation de 34 %. Concernant les mises en relation avec une entreprise, l'augmentation est de 40 % par rapport à l'année précédente ce qui a favorisé le taux de démarrage (augmentation de 12%).

## Des partenariats spécifiques pour favoriser la reprise d'emploi des personnes RQTH

Face au constat que beaucoup de personnes bénéficiaient d'une RQTH sans en connaître précisément le contexte et les métiers compatibles, l'équipe a démarché différentes structures afin de répondre à ces problématiques :

-  L'ESPO : possibilité d'orienter les personnes pour un stage d'une semaine afin de définir les métiers compatibles à leur handicap.
-  Entreprises de travail adapté et chantier d'insertion : afin de favoriser une reprise d'activité progressive.
-  L'intérim d'insertion : permet de se positionner sur des postes en missions courtes afin que la personne puisse évaluer sa capacité à assurer les différentes tâches

## NOMBRE D'OFFRES D'EMPLOI PAR TYPE D'ENTREPRISES

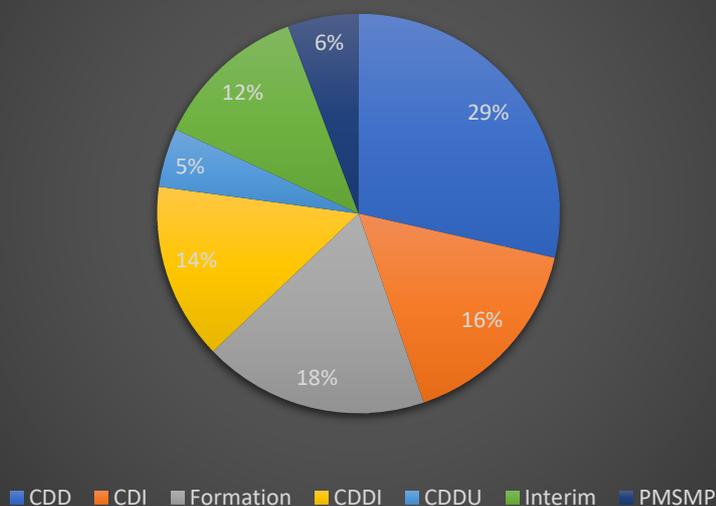


Environ un tiers des offres d'emploi sont issues du milieu ordinaire et un autre tiers d'intérim d'insertion. L'axe de travail de 2024 sera de développer la part de captation d'offre en milieu ordinaire.

## RESULTATS OBJECTIF EMPLOI TRAVAILLEURS HANDICAPES :

 **105 personnes ont repris une activité** professionnelle au cours de l'accompagnement.

## REPRISES D'ACTIVITE



## Les sorties de THOE

328 personnes sont sorties de l'action en 2023 dont **75 en activité (soit 23%)** :

 **58 sorties en emploi.**

 **17 sorties en formation ou création d'entreprise.**

Notre accompagnement conduit à mettre en relation des demandeurs d'emploi RQTH et des entreprises.

Beaucoup de personnes accompagnées n'avaient plus remis le pied en entreprise depuis la délivrance de leur RQTH.

## COMPARATIF PERSONNES ACCOMPAGNEES ET SORTIES EN EMPLOI

261 personnes accompagnées :

- 133 hommes (51%)
- 128 femmes (49%)

75 personnes sorties en activité :

- 47 hommes (63%)
- 28 femmes (59%)

Les ratios homme/femme sont assez équilibrés au niveau des personnes accompagnées. Concernant les sorties en emploi, les hommes ont un meilleur ratio que celui des femmes (63% de reprise d'activité contre 59%).

## HISTOIRES DE THOE

---

Mme, a intégré le dispositif THOE le 30/06/2023, lors de son intégration, nous lui avons proposés un poste de commis de cuisine en EHPAD basé sur Vence chez JOB CUISINE, CDD 2 mois puis CDI et envoyée sa candidature. Mme avait perdue toute confiance et motivation suite aux nombreux refus de ses candidatures.

En date du 07/07 l'employeur nous à contacter afin de pouvoir rencontrer Mme pour un entretien.

L'employeur lui propose une PMSMP afin de valider avec elle les tâches à effectuées et les difficultés sur le poste, et surtout ne pas mettre Mme en difficultés au vue de ses problématiques de santé. Mme a accepté une PMSMP de 2 semaines, ce qui lui a permis de se projeter sur le poste.

Lors du suivi pendant la PMSMP, Mme nous avait déclarer que tout se passait bien, que c'était physique mais ne regrettait son choix.

A la suite de ce bilan positif sur cette immersion Mme a signé un CDI avec 2mois d'essai en date du 01/09/2023, Mme à validée sa période d'essai et est en CDI.

A ce jour Mme est toujours en poste

Mme S. avait perdue toute motivation et ne pensait plus trouver un emploi suite à ses problèmes de santé.

En mars, nous avons pris contact avec Handiwork, organisme de formation réservé aux personnes en situation de handicap, et établi avec eux un partenariat afin de positionner des personnes que nous suivons sur leurs sessions de formation. Formation terrain totalement encadrée par un formateur qui prépare les personnes aux postes en déchargeant cette partie à l'entreprise et en favorisant leur intégration et leur autonomie

A cette période un recrutement était prévu pour une formation de 2 mois (du 07/05 au 09/07) sur des postes d'agents polyvalents et d'hôtes de caisse dans un magasin à Beaulieu avec embauche en CDI.

A l'issue d'une information collective à laquelle nous avons participé afin d'accompagner plusieurs personnes, Mme S. a été retenue.

Pendant cette formation, Mme s'est très vite adaptée au sein de l'équipe, a retrouvé une réelle motivation, sans se soucier de ses problèmes de santé. Des points réguliers ont été fait avec elle, le formateur et le responsable du magasin. Elle se disait « métamorphosée »

A l'issue des deux mois, nous avons été conviés à une réunion en présence du formateur et de l'équipe du magasin afin d'annoncer à Mme qu'elle avait valider la formation et s'est vu proposer un CDI de 30H semaine.

Mme S. a démarré le 13/07 et est toujours en poste à ce jour.

## PERSPECTIVES 2024

En 2023 l'équipe a été renforcée par le recrutement d'une 3<sup>ème</sup> chargée de mission afin de permettre une meilleure couverture du territoire maralpin et ainsi maintenir une activité régulière sur tout le département. Les objectifs 2024 se déclinent sur trois axes différents.

### RESTRUCTURATION

Stabilisation de l'équipe de 3 chargés d'inclusion.

Suite au constat d'un manque d'orientation de certains référents qui ne se saisissaient pas de l'action à cause de l'éloignement du lieu de rendez-vous (personne en situation de handicap qui ont du mal à se déplacer) la répartition des accueils sera revue.

Répartition des accueils sur les 3 territoires d'insertions (à la demande des référents et RTI)

- RTI Ouest : Cannes
- RTI Centre : Saint Laurent du Var
- RTI Est : Carabacel

### ENTREPRISES

L'objectif principal de 2024 se portera sur une plus grande présence sur le territoire pour être mieux connu des partenaires économiques.

Poursuivre le travail de partenariat et accroître la visibilité de l'action pour sensibiliser les entreprises à l'embauche des personnes RQTH.

Accompagner davantage les entreprises dans les aménagements de poste et les dispositifs mobilisables pour le maintien en emploi.

Plan d'action :

-  Créer une procédure de démarchage THOE ainsi qu'un planning.
-  Prospecter des entreprises (à minima 2 jours par mois).
-  Réaliser 80 rendez-vous en entreprise (objectif non conventionné)
-  Animer des informations collectives à destination des entreprises à raison d'une par mois et par territoire.
-  Harmoniser les modalités de fonctionnement avec Cap entreprise en vue de plus de cohérence et d'efficacité à l'égard des entreprises.

## ACCOMPAGNEMENT DU PUBLIC

L'objectif est de maintenir cette logique de proposition dès l'accueil, de gagner en réactivité pour les personnes accompagnées en leur proposant rapidement des postes diversifiés en fonction des possibilités de mobilité des personnes. La diversification des offres découlera de l'intensification de l'activité des chargés d'inclusion en entreprise.



#### Présidence

60, rue Giolffredo • 06000 Nice  
Tél. 04 93 13 90 67 • [presidence@fondationdenice.org](mailto:presidence@fondationdenice.org)

#### Siège social

Casa Vecchia • 8, avenue Urbain Bosio • 06300 Nice  
Tél. 04 97 08 82 30 • [siège@fondationdenice.org](mailto:siège@fondationdenice.org)

[www.fondationdenice.org](http://www.fondationdenice.org)



En partenariat actif pour la mise en œuvre des politiques publiques



La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique.  
Elle a reçu en 2020 le label «Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale» (ESUS).



Le label Diversité délivré par l'Adm 3 la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.